

**Maître Jean-Baptiste DURAND**  
**DDA & ASSOCIES - Avocat au Barreau de Toulon**  
**Le Millénium, 145, place Général de Gaulle**  
**83160 La Valette-du-Var**  
**Tél : 04 94 61 06 49 / Fax : 04 94 23 50 66**  
**contact@dda-avocats.com**

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**Sur la commune de LE BEAUSSET (Var) – 2 Rue Marcel Pagnol – Quartier Le Village, dans un ensemble immobilier élevé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage sur partie, figurant au cadastre de ladite commune section AB n°951 pour 07a 62ca, ledit ensemble immobilier formant le lot UN (1) du lotissement dénommé « Vendemiaire » autorisé par arrêté préfectoral en date du 12 avril 1972 :**

**- Le lot de copropriété numéro UN (1), savoir : un appartement à usage d'habitation** situé au rez-de-chaussée, d'une superficie habitable de 111,14 m<sup>2</sup>, avec superficie annexe de 34,00 m<sup>2</sup>, comprenant : un hall d'entrée, une cuisine équipée, un séjour, deux chambres, un coin nuit mansardé (actuellement à usage de 3ème chambre), une salle de bains, un wc indépendant, terrasse, une cuisine d'été et dépendances,

Et les cinq cents millièmes (500/1000èmes) des parties communes générales. Le règlement de copropriété - état descriptif de division a été reçu le 04.04.1980 par Maître LAFOND, Notaire à LE BEAUSSET (Var), dont une expédition a été publiée au 2ème bureau des hypothèques de TOULON le 14.04.1980 vol 3613 n°13, avec modificatif publié le 08.07.1998 vol 98 P n°6076.

**MISE A PRIX :**  
**CINQUANTE MILLE EUROS (50.000 €)**

Frais, droits et taxes en sus et, en outre aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente.

**Une visite sera assurée par la SCP PELISSERO-MARCER-FIGONI, Huissiers de justice associés à CUERS (Var) Chemin de la Guiguette, le MARDI 11 JANVIER 2022 DE 09H00 à 11h00**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 27 JANVIER 2022 à 15H00**

à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (83000) – Palais de Justice de ladite ville - Place Gabriel Péri.



## **LA VENTE EST POURSUIVIE A LA REQUETE DE :**

**La SA BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE**, venant aux droits de la BANQUE POPULAIRE COTE D'AZUR, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, inscrite au RCS de NICE sous le N°058 801 481, dont le siège social est à NICE 06000 - 457 Promenade des Anglais, prise en la personne de son Directeur Général en exercice, domicilié de droit audit siège en cette qualité,

**Ayant pour Avocat Me Jean-Baptiste DURAND**, du Barreau de TOULON, Membre de l'AARPI DDA & Associés.

## **DESIGNATION DETAILLEE DES BIENS**

Le bien saisi constitue la partie sud d'une maison divisée en deux habitations. Il s'agit d'un appartement à usage d'habitation situé au rez-de-chaussée, d'une superficie habitable de 11,14 m<sup>2</sup>, avec superficie annexe de 34,00 m<sup>2</sup>, comprenant : un hall d'entrée, une cuisine équipée, un séjour, deux chambres, un coin nuit mansardé (actuellement à usage de 3ème chambre), une salle de bains, un wc indépendant, terrasse, une cuisine d'été et dépendances

## **OCCUPATION DES LIEUX**

D'après les constatations de l'huissier, le bien susvisé constitue le domicile principal des propriétaires débiteurs saisis.

## **CONDITIONS POUR ENCHERIR**

Tout enchérisseur devra remettre préalablement à son Avocat, inscrit au Barreau de TOULON : - un chèque de Banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable, représentant le 1/10ème de la mise à prix, et au minimum de 3.000 € ; - l'attestation sur l'honneur prévue par l'article R.322-41-1 du Code des procédures civiles d'exécution. Pour tous autres renseignements concernant les conditions de vente de l'immeuble, s'adresser aux Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire de TOULON qui ont seuls qualité pour enchérir. Pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente n°20/00035 s'adresser : - Soit au Greffe du Juge de l'Exécution dudit Tribunal sis à TOULON Place Gabriel Péri, où il est déposé et où il peut être consulté de 09h à 11h30, - Soit au Cabinet de l'Avocat poursuivant par email à [contact@dda-avocats.com](mailto:contact@dda-avocats.com)

**Me J.B. DURAND, AVOCAT**